

## DECISION DU PRESIDENT.CA 0068-2018

**Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;  
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;  
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;  
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du  
Conseil d'administration au Pr sident.**

**Objet de la d cision** Demande de tarifs de la Facult  de Sant  (SCAHU)

**Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :**

1. d'approuver les tarifs de la Facult  de Sant  (SCAHU) pour le prix d'h bergement en cage par semaine et les fournitures d'animaux en  levages communs.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

**A Angers, le 29 mai 2018**

Par d l gation et pour signature,  
Le Directeur G n ral des Services  
**Olivier HUISMAN**



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **06 juin 2018**

Date de validation par le conseil de gestion : 17 mai 2018	Nom de la composante, du service commun ou de la Direction : Faculté de Santé		
Date de validation par la DAF : Cliquez ici pour taper du texte.	Nom de la structure : SCAHU		
Désignation	Montant	Centre financier	Observations
<b>Prix d'hébergement cage/semaine</b>			
Elevage SPF IRIS 2	1,30	911SFR14	
Elevage SPF IRIS 1	2,60	911SFR14	
Elevage conventionnel rez-de-jardin	1,0	911SFR14	
Elevage conventionnel	0,50	911SFR14	
Expérimentation souris SPF IRIS 2	1,00	911SFR14	
Expérimentation souris SPF IRIS 1	2,00	911SFR14	
Souris expérimentation conventionnelles	0,40	911SFR14	
Souris expérimentation conventionnelles rez-de-jardin	0,80	911SFR14	
Elevage rats spécifiques + Elevage rats rez-de-jardin	2,00	911SFR14	
Expérimentation rats	1,00	911SFR14	
Expérimentation rats rez-de-jardin	2,00	911SFR14	
<b>Fourniture d'animaux élevages communs</b>			
Rats élevage commun	7,00	911SFR14	
Souris élevage commun	2,00	911SFR14	
Sang	10,00	911SFR14	
Nouveaux nés rats	2,00	911SFR14	
Nouveaux nés souris	1,00	911SFR14	